

MAIRIE DE MEYENHEIM
68890 MEYENHEIM
Téléphone : 03 89 81 02 40

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 06 février 2014

Le Conseil Municipal de MEYENHEIM s'est réuni à la mairie le 06 février 2014 sous la présidence de Mme BOOG Françoise, Maire, à la suite de la convocation du 03 février 2014. Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 20 heures.

Etaient présents : M. MULLER Denis, M. FURLING Armand, M. SCHATNER Roger Adjoints ; Mmes BONTEMPS Geneviève, HORN Carmen, SCHILDKNECHT Nathalie, WINNLEN Mireille, MM., GEILLER Philippe, JEGGY Fabrice, TREHIOU Eric Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. HOLLER Jean-Luc donne procuration à Mme BOOG Françoise
M. GUTLEBEN Serge

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 16 décembre 2013
2. Désignation du secrétaire de séance
3. ONF : programme des travaux d'exploitation – Etat de prévision des coupes
4. Ecole maternelle : demande de matériel informatique
5. Mission Locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
6. Société des Amis de la bibliothèque départementale de prêt
7. Subventions scolaires
 - a) Collège St Joseph
 - b) Institution St Jean
 - c) Association sportive collège Schelcher
8. Associations : achat de gobelets
9. Permis de construire et permis de démolir
10. Divers

1. Approbation du PV de la séance du 16 décembre 2013

Le procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2013 n'appelle pas d'observations et est approuvé. Le Conseil procède à l'émargement.

2. Désignation du secrétaire de séance

Après délibération, le Conseil Municipal désigne Eric TREHIOU en qualité de secrétaire de séance.

3. ONF : Programme des travaux d'exploitation - État de prévision des coupes

Le Conseil Municipal a pris connaissance du programme des travaux d'exploitation 2014 et de l'état de prévision des coupes.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les travaux de maintenance pour un montant estimatif de 1 200,00 € HT, de sylviculture pour un montant estimatif de 1 200,00 € HT et des travaux divers pour un montant estimatif de 540 € HT présentés par l'ONF en forêt communale de Meyenheim pour l'exercice 2014
- d'approuver l'état prévisionnel des coupes chablis et bois non façonné pour un montant prévisionnel de recettes brutes hors taxes de 5 350,00 € pour un volume de 199 m3 ;
- de déléguer le Maire pour les signer et pour approuver par voie de convention ou de devis leur réalisation dans la limite des moyens ouverts par le Conseil Municipal.

Les crédits correspondants à ces programmes, soit :

1 200,00 € HT (1 320,00 € TTC) pour les travaux de maintenance,
1 200,00 € HT (1 320,00 € TTC) pour les travaux de sylviculture,
540,00 € HT (594,00 € TTC) pour les travaux divers,
seront inscrits au budget primitif 2014.

4. Ecole maternelle : demande de matériel informatique

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de Madame WURCH, enseignante à l'école maternelle, pour l'achat de 2 ordinateurs portables qui seraient utilisés en-dehors des heures de classe pendant les heures d'aide pédagogique complémentaire.

Après délibération, le Conseil Municipal décide par 7 voix pour, 4 voix contre et une abstention d'émettre un avis défavorable à cette demande.

5. Mission Locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Mme le Maire soumet au Conseil Municipal la reconduction de la convention définissant la mise en place de quatre journées mensuelles pour l'accueil, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans, mise en œuvre par la Mission Locale Haut-Rhin-Nord. La Mission Locale assure un accueil et une information de proximité personnalisés et un accompagnement individuel dans la construction d'un parcours d'insertion sociale des jeunes.

Après délibération le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser le Maire à signer la convention,
- d'accorder une subvention forfaitaire annuelle de 120 € pour l'année 2014.

6. Société des Amis de la bibliothèque départementale de prêt

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention d'un montant de 122 € à la Société des Amis de la bibliothèque départementale de prêt.

7. Subventions scolaires

a) Collège St Joseph

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de l'Institution St Joseph de Rouffach d'une subvention pour alléger le coût des voyages scolaires concernant 10 enfants domiciliés dans la commune et décide d'allouer la somme de 20 € par élève soit un montant total de 200 €.

Les crédits seront inscrits au budget primitif 2014.

b) Institution St Jean

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de l'Institution St Jean à Colmar d'une subvention pour alléger le coût des voyages scolaires concernant 1 enfant domicilié dans la commune et décide d'allouer la somme de 20 € par élève soit un montant total de 20 €.

Les crédits seront inscrits au budget primitif 2014.

c) Association sportive collège Schelcher

Après délibération le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de l'association sportive du Collège Victor Schoelcher d'Ensisheim d'une subvention de 3,05 € par licencié, montant équivalent à celui versé par le Conseil Général, concernant 11 enfants domiciliés à Meyenheim, soit une subvention totale de 33,55 €.

8. Association : achat de gobelets

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de plusieurs associations locales concernant l'achat de 1 600 gobelets réutilisables pour un montant de 861,37 €.

Ces gobelets seraient à la disposition de toutes les associations du village qui le souhaitent. Une consigne de 1 € par gobelet serait ajoutée au prix de la consommation. Les gobelets manquants seraient à remplacer par l'utilisateur. L'emprunt et le rachat des gobelets se fait selon les modalités définies dans le mode d'emploi consultable en mairie.

Après délibération, le Conseil Municipal décide par 10 voix pour et 2 voix contre :

- d'émettre un avis favorable à cette demande,
- d'inscrire les crédits nécessaires au Budget 2014.

9. Permis de construire et permis de démolir

Le Conseil Municipal a pris connaissance des permis de construire suivants :

- construction d'une maison individuelle sise rue des jardins, déposé par M. BOOG Rémy et Mme ROST Julie,
- construction d'un local de rangement sis 44 rue de la gare, déposé par M. et Mme RIGEL Bernard.

Le Conseil Municipal a pris connaissance des permis de démolir suivants :

- démolition d'un hangar sis rue du faubourg, déposé par M. WEISS Claude
- démolition d'un ancien transformateur électrique sis rue du Faubourg, déposé par la Société SOVIA.

10. Divers

Au cours de la séance du 30 janvier 2014 les délégués de la 3CHR ont décidé :

- d'approuver le plan de financement des travaux de voirie rue de la Gare à Niederentzen pour un montant de 73 400 € HT,
- d'accepter la délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement de la rue de l'Ill à Meyenheim pour un montant estimatif de 282 425 € HT,
- d'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 au Contrat Enfance et Jeunesse à intervenir avec la CAF permettant de valider la participation financière (16 765 €) sur la part extrascolaire et les 5 places supplémentaires en crèche,
- d'adhérer à l'association de la Maison de la Nature du Vieux Canal à Hirtzfelden, de désigner le Président en qualité de représentant de la 3CHR et de verser une avance de 10 000 € sur la subvention de fonctionnement de 35 000 € ;
- de créer à compter du 01 février 2014 un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à temps complet.

Le Conseil de Communauté a pris acte des orientations budgétaires 2014.

Le Président a informé le Conseil de Communauté de l'utilisation de la délégation de compétences pour les décisions suivantes :

- Signature de l'avenant n° 1 pour un montant de 1937 € HT dans le cadre de l'aménagement de la rue du stade à Niederhergheim,
- signature de l'offre présentée par la SOGEST relative au raccordement au réseau d'eau de la ZA La Passerelle 2 pour un montant de 27 489 € HT,
- signature du marché de travaux lot « voirie - eaux pluviales » dans le cadre de l'aménagement de la rue de la Gare à Niederentzen pour un montant de 57 274 € HT,
- attribution des marchés de travaux (lots 1-2-3-4-5-6-7-8-10-11-12-13-14-15-18 et 19) pour la construction de la déchetterie intercommunale à Ensisheim pour un montant de 767 790 € HT,
- attribution des marchés de travaux (lots 1-2-3-6-7-8-9-11-12 et 13) pour la construction de la salle communale à Biltzheim pour un montant de 585 396 € HT.

Personne ne demandant plus la parole, la réunion est close à 21 h 30 .